Il tue un Suisse pour le voler

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 16-02-2009 22:00:35

À Agadir, un jeune de 29 ans entretenait une relation homosexuelle avec un ressortissant suisse, âgé de 74 ans. Mais leur relation a fini dans le sang.

Dans la résidence Tagarmate, à Agadir, demeurait depuis une dizaine d'années, un ressortissant suisse âgé de 74 ans, retraité et homosexuel. Il invitait des jeunes hommes à partager le lit avec lui.

Nous sommes le dimanche 25 janvier. Comme à l'accoutumée, le chauffeur du ressortissant suisse, qui disposait des clés de l'appartement, est arrivé le matin pour reprendre son service. Rentrant à l'appartement, il a appelé son employeur qui devait être dans la chambre à coucher. Personne ne lui a répondu. Tout à coup, il y est entré pour s'assurer qu'il dormait encore. Et c'était la surprise. Il a découvert le cadavre de son employeur allongé sur le lit, criblé de coups donnés avec une arme blanche, gisant dans une mare de sang. Aussitôt, le chauffeur a téléphoné à la police et signalé la découverte macabre. Les éléments de la police judiciaire et le représentant du Parquet général près la Cour d'appel d'Agadir se sont dépêchés sur les lieux. Une enquête été diligentée au moment même où le cadavre a été évacué vers la morgue pour subir une autopsie.
Les investigations ont surtout ciblé les jeunes qui fréquentaient l'appartement du ressortissant suisse. Deux semaines plus tard, l'un des jeunes qui partageait le lit avec le ressortissant suisse, a été interpellé. Quand il a été soumis aux interrogatoires, ses réponses ont mis la puce à l'oreille des enquêteurs. Ceux-ci l'ont pressé des questions très serrées. Après plusieurs interrogatoires, il a craché le morceau. C'est lui l'assassin. Pourquoi a-t-il perpétré son crime? Le mobile était le vol. Il s'agit de A. H, âgé de vingt-neuf ans, qui entretenait une relation sexuelle avec le ressortissant suisse. Il partageait le même lit avec lui contre une somme d'argent allant jusqu'à deux cents dirhams. C'était samedi 24 janvier, A.H avait rendez-vous avec le Suisse. Le soir, il était arrivé à l'appartement. Après avoir couché ensemble, A.H a quitté la chambre à coucher faisant semblant d'aller aux toilettes. Alors qu'en effet il est allé à la cuisine pour chercher une arme blanche. Saisissant un couteau, il est retourné à la chambre à coucher, puis il s'est avancé vers le lit et a surpris le Suisse par des coups au niveau du coeur. Après, il a mis la main sur une somme d'argent pour sortir de l'appartement sans attirer l'attention de personne. Ce célibataire a été conduit, jeudi 5 février, à l'appartement de la victime pour la reconstitution du crime. Le lendemain, vendredi 6 février, il a été traduit devant le Parquet général près la Cour d'appel, poursuivi pour homicide volontaire avec préméditation et guet-apens.

Abderrafii ALOUMLIKI
ALM